L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE ET DU CONSEIL GENERAL—NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 17 MAI 1850.

Imprimé et publié par MAGNE & WEISSE. No. 63, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS: VENDREDI MATIN, 17 MAI.

RAPPORT DU COMITÉ DE COMPROMIS.

Nous regrettons que l'extrême longueur du rapport présenté le 8 courant au Sénat par M. Clay, au nom du comité de compromis, ne nous permette pas d'en donner une traduction. Ce rapport occupe plusieurs colonnes du *National Intelligencer*. Ce que nous en avons dit nous-mêmes, d'après nos dépêches télégraphiques, est si incomplet et si peu satisfaisant que nous emprontons aux journaux de Baltimore un excellent aperçu qui s'y trouve:

M. Clay a lu tout le rapport.

Le comité déclare qu'il a rempli la tâche qui lui était imposée avec le plus vif désir de satisfaire à la fois et le Sénat et le pays. Il est inutile d'exprimer les motifs qui l'ont dirigé. Il importait d'abord et avant tout de résoudre les graves questions qu'a fait naître l'acquisition de nouveaux territoires.

La résolution de M. Bell a servi de base aux premières délibérations du comité. Celui-ci reconnaît que le Texas peut, en vertu des engagemens solennels pris à l'époque de l'annexion, être divisé en plusieurs Etats; mais l'initiative ne doit pas être prise par le Congrès; c'est au Texas à partager son territoire lorsqu'il le jugera convenable. Il se rencontre beaucoup de personnes qui croient que l'annexion du Texas a été consommée contrairement à la Constitution; mais personne n'a encore révoqué en doute le droit du gouvernement à admettre dans la confédération les Etats de l'ancienne Louisiane, malgré ce que l'on pouvait croire relativement à la légalité de l'incorporation primitive. Si donc, de nouveaux Etats se forment dans le Texas, le devoir du Congrès est de les recevoir dans l'Union, quelle que soit la décision du peuple touchant l'esclavage.

La Californie s'est constituée en Etat et demande à être admise dans la confédération. Elle a rempli les formalités exigées par la Constitution et a une population suffisante. Quant à ses frontières, la question est encore ouverte; il serait peut-être convenable de les resserrer du coté de la mer, mais c'est là une question secondaire. Qu'on admette la Californie avec son territoire actuel; plus tard de nouveaux Etats s'y formeront.

Le comité croit qu'il est absolument nécessaire d'établir un gouvernement dans les territoires d'Utah et du Nouveau-Mexique. Il s'écoulera encore un certain nombre d'années avant qu'ils puissent se faire admettre dans l'Union, et d'ici là ils ont besoin de la protection que donne seul un gouvernement organisé.

Le comité a résolu de décréter par la même loi l'admission de la Californie et la création d'un gouvernement pour les territoires d'Utah et du Nouveau-Mexique. On objecte que la réunion de ces deux mesures embarrassera les Sénateurs qui ne les approuvent pas également et qui ne voudraient voter que pour l'une ou l'autre. Ce n'est pas ainsi qu'il faut agir; un sage esprit de concession doit animer chaque membre afin d'arriver à une solution. La Constitution fédérale ne satisfaisait qu'à moitié bon nombre de ceux qui l'ont adoptée autrefois; mais ils l'ont accueillie comme un symbole de paix et de conciliation.

Le bill garde le silence sur l'esclavage. Il est très probable que les territoires d'Utah et du Nouveau-Mexique suivent l'exemple de la Californie et décrètent, au moment de se faire admettre dans l'Union, l'interdiction de l'esclavage. Quant au proviso-Wilmot, cette triste clause est une abstraction qui a déjà fait assez de mal. Il est temps de rétablir l'harmonie dans le pays.

La désignation des frontières du Texas, au Nord et à l'Ouest, a du préoccuper le comité. Il propose de régler cette question à l'amiable en prenant le Rio Grande jusqu'au 100e degré de longitude pour la frontière de l'Ouest. Quant aux droits du Texas sur une partie du Nouveau-Mexique, on lui proposera d'en faire l'abandon moyennant le paiement de plusieurs millions qu'il pourra consacrer à l'extinction de sa dette. Soixante-dix-neuf millions d'acres de terres seraient ainsi cédés aux Etats-Unis. Le comité est d'avis de résoudre cette question en même temps que les autres et dans le même bill. Voila pourquoi il laisse en blanc le chiffre de l'indemnité à payer au Texas.

Admission de la Californie, création d'un gouvernement territorial pour Utah et le Nouveau-Mexique, réglement des frontières du Texas, voila donc le triple résultat que se propose la loi présentée par le comité.

Reste la question de savoir si la Constitution ne fait pas aux Etats libres un devoir de restituer les esclaves fugitifs. A cet égard il n'y a aucun doute. Seulement il faut éviter les abus. Le bill porte que celui qui réclamera un esclave devra se munir de pièces authentiques constatant que l'individu dont il réclame l'extradition est réellement esclave. Mais l'esclave arrêté ne sera jugé qu'au lieu d'où il se sera enfui, et le maître de celui qu'il réclame ce titre devra fournir un cautionnement au lieu de l'arrestation. Le comité croit que le trésor des Etats-Unis doit indemniser les maîtres qui ne réussissent pas à recouvrer leurs esclaves fugitifs.

Le rapport s'occupe ensuite du trafic des esclaves dans le district de Columbia. De 1839 à 1840 le nombre des esclaves a diminué d'un tiers dans ce district. Il n'y en a guère à cette heure que deux mille. Il conviendrait d'abolir les dépôts d'esclaves et d'adopter à cet effet une ancienne loi du Maryland.

CONSEIL DE LA PREMIÈRE MUNICIPALITÉ.

Le Conseil de la 1re municipalité s'est réuni hier pour procéder à l'élection des watchmen. Treize membres sont présents.

Le secrétaire donne lecture d'un message du maire dans lequel ce magistrat engage le Conseil à maintenir le nombre des commissaires à sept. Il ne croit pas que trois commissaires puissent exercer une active surveillance dans les grandes circonscriptions qui leur seront affectées.

Ce message a été référé à un comité composé de MM. Dupré, Fabre et Derbès.

L'ancien Conseil étant saisi d'une résolution accordant $1,000 à G. B. Duncan pour services rendus dans l'affaire Gaines devant la Cour Suprême de Washington, cette résolution est référée, sur la proposition de M. Fabre, au comité de finances.

M. Laughlin rapporte, au nom du comité spécial, une résolution fixant à $60 par mois le salaire des trois charpentiers de la municipalité et autorisant le voyer à les designer lui-même.

M. Bonneval présente une résolution créant la place de commis du voyer avec un salaire de $45 par mois. Rejetée par huit voix contre quatre.

M. Maxent présente une résolution portant qu'il sera du devoir du chef de la police de transmettre au Conseil les plaintes qui pourront s'élever contre ses subordonnés. Adoptée.

M. Fabre présente une résolution autorisant le paiement de $50 pour frais d'enterrement de l'officier Paynot, décédé mercredi. Adoptée.

M. Laughlin propose de procéder à l'élection des commis du recorder. On fait observer que le recorder nomme lui-même ses commis. La question mise aux voix est décidée dans ce dernier sens.

Le Conseil procède à l'élection du sergent-secrétaire du principal poste. Les candidats sont MM. Lynd et Duclere. M. Lynd est élu par 10 voix.

Le Conseil nomme ensuite les watchmen, dont le nombre s'élève à environ soixante-dix, et après cette rude besogne s'ajourne.

CHAPELLE STE-THÉRÈSE.—Nous apprenons que le révérend M. BELLIER, pasteur de la chapelle Ste-Thérèse, fait de grands préparatifs pour la célébration de la Pente côte. Le révérend père BLACKNEY prononcera le sermon. Cette fête religieuse sera, nous assure-t-on, très imposante. Ceux qui n'ont pas encore admiré l'élégante chapelle construite par les soins des excellentes sœurs de l'Asile feront bien de se rendre dimanche à Ste-Thérèse pour assister à la fête dont nous parlons.

Nous avons remarqué chez M. Hébert, rue de Chartres, quelques charmantes aquarelles dues au pinceau de M. Corradi, artiste du Théâtre d'Orléans. Nous félicitons sincèrement M. Corradi sur son talent de dessinateur et nous engageons les amateurs à examiner sa petite exposition. Ajoutons que ces pochades sont mises en loterie au bénéfice de l'artiste.

CONCERT DE MM. STRAKOSCH ET WALLACE.

L'attrait puissant des deux noms qui sont en tête de ces lignes, remplira ce soir la salle du Lycée. Le monde musical voudra entendre STRAKOSCH, son pianiste de prédilection, aborder un genre nouveau. Jusqu'à ce jour Strakosch n'a guère exécuté que la musique de sa composition; aujourd'hui il se fait infidélité à lui-même et vient payer un tribut à la mémoire du malheureux Chopin; il annonce les *Murmures de la Seine*, une des plus délicieuses rêveries de cet artiste infortuné. Nous sommes heureux de voir un pianiste de la valeur de M. Strakosch populariser parmi nous une musique d'une école aussi élevée. Le nom célèbre de Chopin ne figure pas seul dans le programme; ceux de Thalberg et Mendelsohn feront avec lui les honneurs de la soirée.

WALLACE, qui depuis son premier concert avait abandonné le violon pour le piano, revient ce soir à cet instrument et nous fera entendre une grande fantaisie sur des airs de sa composition.

THÉATRE D'ORLÉANS.

BENEFICE DE MME BERTON ET DE M. SCOTT—Nous apprenons que ces deux excellents artistes se proposent de donner samedi, 18 courant, une représentation à leur bénéfice. Les habitués du Théâtre d'Orléans n'ont sans doute pas oublié le succès que Mme Berton a obtenu l'année dernière dans *Castibelza*, et ils s'empresseront de venir l'applaudir une dernière fois dans cette pièce. Nous n'avons eu que rarement l'occasion d'entendre cette charmante artiste cet hiver, et encore ne devons-nous ce plaisir qu'à son inépuisable complaisance. Le public lui tiendra compte de cette complaisance en saisissant la seule occasion qui lui reste de témoigner à cette cantatrice les regrets qu'elle laisse et l'estime qu'elle mérite comme artiste et comme femme.

M. Scott, lui aussi, a droit à toutes les sympathies; l'intelligence et la bonne volonté dont il a fait preuve méritent une récompense que les habitués du théâtre s'empresseront de lui accorder.

Cette représentation est la dernière de l'année, peut-être même de l'opéra français à la Nlle-Orléans; espérons toutefois qu'il n'en sera rien et que les habitants de la 1re municipalité comprendront assez l'intérêt de leurs plaisirs et de leur fortune, pour ne pas laisser s'éteindre cette source de prospérité.

La représentation qui doit décider cette grande question aura lieu aussitôt que la liste de souscription qui est ouverte à cet effet sera remplie.

Si le commerce de detail était bien pénétré de l'importance du théâtre pour ses intérêts, il s'inscrirait en masse afin d'en assurer l'existence à la Nlle-Orléans.

On a déja parlé des sommes considérables que les soirées de l'opéra jetaient dans le commerce, mais personne n'a encore eu l'idée de supputer les chiffres. Prenons un exemple au hasard. Nous mettons en fait qu'environ 300 personnes du monde élégant assistent à trois représentations par semaine, soit 60 représentations pendant la saison, répondant à 18,000 spectateurs. Chacun de ces spectateurs use une paire de gants, ce qui fait pour l'article le plus insignifiant de la toilette la bagatelle de $22500. Jugez du reste!

VENTE DES TERRAINS DE LA MAISON D'ETAT—Les terrains formant le carré où est construite la maison d'Etat ont été vendus hier aux enchères publiques par le ministère de M. Palfrey, encanteur. Ils ont tous commandé des prix très satisfaisants, comme le prouvent les chiffres suivants:

Le lot No. 1, au coin des rues Canal et Philippa a été adjugé pour $9,000; les lots 2 et 11, rue du Canal, pour $8 350; lots 4 et 16, $8200; lot 5, $7,550; lot 6, $7,550; lot 7, $7,700; lot 8, $8,050; lot 9, $8,050; lot 10, $8,200; lot 12, au coin des rues Canal et Baronne, $13,000; lot 19, rue Baronne, $7,000; lot 20, $6,000; lot 21, $6,300; lot 22, $6,100; lot 23, $6,550; lot 24, rue Philippa, $5,260; lot 25, $5,500; lot 26, $5,600; lot 13, en arrière du No. 1, $3,200; lots 3 et 15, rue Canal, $9,000; le lot 17, en arrière du No. 5, $1,350; lot 18, en arrière du lot No. 6, $1,500 – Total, $157,860.

RECOLTES—Les journaux de la Rivière Rouge nous apprennent que la récolte de coton est très arriérée. Le froid et la pluie ont interrompu la végétation, et à moins que la température de l'automne ne soit très favorable, la récolte sera faible.

MARYLAND.—Tous les Etats veulent réviser leurs chartes. Le 8 de ce mois le peuple du Maryland était appelé à se prononcer sur ce sujet en votant pour ou contre la convocation d'une convention. A Baltimore le nombre des suffrages a été assez limité, mais il y a eu presque unanimité en faveur de la convention.

LE WASHINGTON REPUBLIC.—Des dépêches reçues hier de Washington annoncent que MM. BULLITT et SARGEANT vont se retirer de la rédaction du *Republic*. Ils ont pris, dit-on, cette résolution par suite du désaccord profond qui règne entre eux et les membres du cabinet.

LES ARRIVAGES DE LA CALIFORNIE—Les arrivages de la Californie démontrent combien est considérable le mouvement qui a lieu entre San Francisco et les ports des Etats-Unis. L'*Empire City*, le *Georgia* et le *Cherokee* sont arrivés dernièrement le même jour, venant de Chagres; le premier de ces steamers avait cinquante cinq passagers et $100,000 en poudre d'or; le second, cent quarante passagers et $471,765; le troisième, quatre-vingt-deux passagers et $1,631,580. L'*Alabama*, arrivé à la Nouvelle-Orléans, avait cent passagers et $275,000 en poudre d'or. Les passagers de ces différens navires avaient en outre dans leurs malles des valeurs s'élevant au moins à un demi-million, de sorte qu'il a été reçu aux Etats-Unis par ces quatre arrivages un total d'environ $3,500,000.

NAUFRAGE.—Le *Doubloon*, une des embarcations qui ont lutté pour le prix de la course dans les régates de mardi dernier, au Lac Pontchartrain, avait disparu, après avoir passé la première bouée, et n'avait plus été revu. On croyait le bateau perdu corps et biens d'autant plus que le vent avait fraichi pendant la nuit et avait soufflé pendant plusieurs heures avec une violence extraordinaire. Une embarcation envoyée à la recherche du *Doubloon* a enfin découvert ce bateau échoué sur le rivage à dix milles de Milneburg, et l'a remorqué mercredi soir au Nouveau Bassin. Le *Doubloon* avait chaviré par suite du deplacement de son lest. Les six personnes qui le montaient parvinrent à le relever à moitié, mais il était plein d'eau et n'obéissait plus au gouvernail. Un jeune homme de dix-sept ans, épuisé de fatigue, fut entraîné par les vagues et se noya. Un homme robuste nommé Mc Lane succomba également vers 10 heures du soir, et ses compagnons assujettirent solidement le cadavre à l'embarcation au moyen d'une corde. Les restes du malheureux McLane ont été déposés à Milneburg. Les autres naufragés battus pendant toute la nuit par une véritable tempête sont à peine reconnaissables.

L'EXPÉDITION ESPAGNOLE.—Nous avons déjà annoncé que l'Espagne dirigeait de nouvelles troupes à Cuba sous le commandement du général Mirasol. Ces troupes se sont embarquées au commencement d'avril à bord de deux frégates, l'*Esperanza* et le *Blasco de Garay*. La frégate *Cortez* et le steamer *Pizarro* se disposaient à les suivre. Le comte de Mirasol est accompagné d'officiers supérieurs du plus haut mérite et d'une bravoure éprouvée.

LE CITOYEN.—Nous avons reçu le premier numéro d'un journal français publié à Detroit, dans l'Etat du Michigan. *Le Citoyen*—c'est le titre de la nouvelle feuille—est consacré à la défense des intérêts franco-canadiens.

TRIOMPHE DES WHIGS.—Les whigs viennent de triompher aux dernières élections municipales de Wilmington, dans le Delaware. C'est la première fois que les locofocos sont battus dans cette ville. Le candidat de nos amis, M. Driver, a été élu maire à une majorité de 183 voix.

DISPARITION MYSTÉRIEUSE.—Le *Chronicle* de Natchitoches annonce que M. E. H. Wentworth qui habitait récemment cette ville et qui s'était transporté au Fort Jesup, a disparu il y a quelques jours sans que l'on sache ce qu'il est devenu. On a retrouvé son cheval à une petite distance d'un bayou que les pluies avaient grossi. La bride était rompue, ce qui fait penser que M. Wentworth est tombé dans le bayou et s'est noyé ou qu'un attentat aura été commis sur sa personne.

BANQUET DU 4 MAI.—Le banquet, destiné à célébrer l'anniversaire de la proclamation de la république française, a eu lieu, comme nous l'avons déjà dit, à New-York, le 4 de ce mois. Jamais dit le *Courrier des Etats-Unis*, les sentiments de fraternité et d'union, qui règnent parmi les démocrates français de New-York, ne s'étaient montrés d'une façon plus encourageante.

Il y avait trois cents convives, et pendant les quatre heures qu'a duré le banquet, l'ordre le plus parfait et la plus complète harmonie n'ont pas un instant cessé de régner à toutes les tables. Une cordialité sincère, à laquelle venait se mêler une gaîté véritablement française, animait tous les visages. C'était là une fête de famille dans la plus digne acception du mot. On y remarquait des hommes de toutes les professions; et la bienveillance mutuelle y éclatait à chaque instant dans un échange non-interrompu de sentiments républicains et de généreuses pensées.

Voici les toasts qui ont été portés:

1.—*Le jour que nous célébrons.*

Deuxième anniversaire du jour où 900 hommes, interprètes des sentiments de l'opinion en France, proclamèrent d'un cri unanime et dix-neuf fois répété, l'avènement de la République.

2.—*A la République Française.*

Il n'est aucun sacrifice que le peuple ne soit prêt à faire pour la conserver: elle est notre religion, notre foi, notre consolation; elle est aussi l'espérance des nations qui aspirent à la liberté.

3.—*A la République des Etats-Unis.*

Son union fait sa force, et nous sommes heureux de proclamer que les Français, fils adoptifs de cette glorieuse République, seront toujours les premiers à donner l'exemple du respect à sa Constitution.

4.—*Au suffrage universel.*

Arme terrible contre les oppresseurs dont le peuple et ses frères de l'armée et de la marine comprennent si bien aujourd'hui le maniement. Il est la sauve-garde de nos institutions démocratiques et le précurseur de toutes les améliorations sociales.

5.—*Au Président de la République Française.*

Serviteur du peuple dont il tient son mandat, il doit obéir et non commander à son souverain et maître.

6.—*Au Président de la République des Etats-Unis.*

Respectant les droits du peuple et les lois du pays, il administre, mais ne gouverne pas: son seul but est le bonheur de ses concitoyens auxquels il consacre toute son énergie, sa force et sa haute intelligence.

KENTUCKY.—La nouvelle Constitution du Kentucky a été ratifiée par les citoyens à une immense majorité.

INCENDIE.—Trois incendies ont éclaté à Richmond, dans la Virginie, le 7 de ce mois.

COLLISION DESASTREUSE—Les bateaux à vapeur *Despatch* et *Commerce* se sont abordés dernièrement sur le lac Erie, près de Maitland. La collision a eu lieu pendant la nuit. Le *Commerce*, employé par les autorités canadiennes comme navire de transport, avait à bord une partie du 23e régiment d'infanterie anglaise et un assez grand nombre de passagers. Il a coulé dans huit brasses d'eau, et *trente-six personnes* se sont noyées, parmi lesquelles un officier, vingt-quatre soldats et onze passagers.

FEUILLETON.

Mémoires d'Outre-Tombe.

M. A. CARREL.

Mes *Etudes historiques* me mirent en rapport avec M. Carrel, comme elles m'ont fait connaître MM. Thiers et Mignet. J'avais copié, dans la préface de ces Etudes, un assez long passage de la *Guerre de la Catalogne*, par M. Carrel, et surtout ce paragraphe: "Les choses, dans leurs continuelles et fatales transformations, n'entraînent point avec elles toutes les intelligences; elles ne domptent point tous les caractères avec une égale facilité; elles ne prennent pas même soin de tous les intérêts; c'est ce qu'il faut comprendre, et pardonner quelque chose aux protestations qui s'élèvent en faveur du passé. Quand une époque est finie, le moule est brisé, et il suffit à la Providence qu'il ne se puisse refaire; mais des debris restés à terre, il en est quelquefois de beaux à contempler."

A la suite de ces belles paroles, j'ajoutais moi-même ce résumé: "L'homme qui a pu écrire ces mots a de quoi sympathiser avec ceux qui ont foi à la Providence, qui respectent la religion du passé, et qui ont aussi les yeux attachés sur des debris."

M. Carrel vint me remercier. Il était à la fois le courage et le talent du *National*, auquel il travaillait avec M. Thiers et Mignet. M. Carrel appartient à une famille de Rouen pieuse et royaliste: la légitimité aveugle, et qui rarement distinguait le mérite, méconnut M. Carrel. Fier et sentant sa valeur, il se réfugia dans des opinions généreuses, où l'on trouve une compensation aux sacrifices qu'on s'impose: il lui est arrivé ce qui arrive à tous les caractères aptes aux grands mouvements. Quand des circonstances imprévues les obligent à se renfermer dans un cercle étroit, ils consument des facultés surabondantes en efforts qui dépassent les opinions et les événemens du jour. Avant les révolutions, des hommes supérieurs meurent inconnus: leur public n'est pas encore venu; après les révolutions, des hommes supérieurs meurent délaissés: leur public s'est retiré.

M. Carrel n'est pas heureux; rien de plus positif que ses idées, rien de plus romanesque que sa vie. Volontaire républicain en Espagne en 1823, pris sur le champ de bataille, condamné à mort par les autorités françaises, échappé à mille dangers, l'amour se trouve mêlé aux troubles de son existence privée. Il lui faut protéger une passion qui soutient sa vie; et cet homme de cœur, toujours prêt au grand jour à se jeter sur la pointe d'une épée, met devant lui des guichets et les ombres de la nuit; il se promène dans les campagnes silencieuses avec une femme aimée, à cette première aube où la diane l'appelait à l'attaque des tentes de l'ennemi.

Je quitte M. Armand Carrel pour tracer quelques mots sur notre célèbre chansonnier. Vous trouverez mon récit trop court, lecteur, mais j'ai droit à votre indulgence: son nom et ses chansons doivent être gravés dans votre mémoire.

M. DE BÉRANGER.

M. de Béranger n'est pas obligé, comme M. Carrel, de cacher ses amours. Après avoir chanté la liberté et les vertus populaires en bravant la geôle des rois, il met ses amours dans un couplet et voila *Lisette* immortelle.

Près de la barrière des Martyrs, sous Montmartre, on voit la rue de la Tour d'Auvergne. Dans cette rue à moitié bâtie, à demi pavée, dans une petite maison retirée derrière un petit jardin et calculée sur la modicité des fortunes actuelles, vous trouverez l'illustre chansonnier. Une tête chauve, un air un peu rustique, mais fin et voluptueux, annoncent le poète. Je repose avec plaisir mes yeux sur cette figure plébéienne, après avoir regardé tant de faces royales; je compare ces types si différens: sur les fronts monarchiques on voit quelque chose d'une nature élevée, mais flétrie, d'une nature impuissante, effacée; sur les fronts démocratiques paraît une nature physique commune, mais on reconnait une nature intellectuelle, haute: le front monarchique a perdu la couronne; le front populaire l'attend.

Je priais un jour Béranger (qu'il me pardonne s'il me rend aussi familier que sa renommée), je le priais de me montrer quelques-uns de ses ouvrages inconnus: "Savez-vous, me dit-il, que j'ai commencé par être votre disciple? J'étais fou du *Génie du Christianisme* et j'ai fait des idylles chrétiennes: ce sont des scènes de curé de campagne, des tableaux du culte dans les villages et au milieu des moissons."

M. Augustin Thierry m'a dit que la bataille des Francs dans les *Martyrs* lui avait donné l'idée d'une nouvelle manière d'écrire l'histoire: rien ne m'a plus flatté que de trouver mon souvenir placé au commencement du talent de l'historien Thierry et du poète Béranger.

Notre chansonnier a les diverses qualités que Voltaire exige pour la chanson: "Pour bien réussir à ces petits ouvrages, dit l'auteur de tant de poésies gracieuses, il faut dans l'esprit de la finesse et du sentiment, avoir de l'harmonie dans la tête, ne point trop s'élever, ne point trop s'abaisser, et savoir n'être pas trop long."

Béranger a plusieurs muses, toutes charmantes; et quand ces muses sont des femmes, il les aime toutes. Lorsqu'il en est trahi, il ne tourne point à l'élégie; et pourtant un sentiment de pieuse tristesse est au fond de sa gaîté; c'est une figure sérieuse qui sourit; c'est la philosophie qui prie.

Mon amitié pour Béranger m'a valu bien des étonnements de la part de ce qu'on appelait mon parti; un vieux chevalier de Saint-Louis, qui m'est inconnu, m'écrivait du fond de sa tourelle: "Réjouissez-vous, monsieur, d'être loué par celui qui a souffleté votre roi et votre Dieu." Très bien, mon brave gentilhomme! vous êtes poète aussi.

A la fin d'un dîner au café à Paris, dîner que je donnais à MM. Béranger et Armand Carrel avant mon départ pour la Suisse, M. Béranger nous chanta l'admirable chanson imprimée:

"Chateaubriand, pourquoi fuir ta patrie,
Fuir son amour, notre encens et nos soins?"

On y remarquait cette strophe sur les Bourbons:

"Et tu voudrais t'attacher à leur chute!
Connais donc mieux leur folle vanité:
Au rang des maux qu'au ciel même elle impute,
Leur cœur ingrat met ta fidélité."

A cette chanson, qui est de l'histoire du temps, je répondis de la Suisse par une lettre qu'on voit imprimée en tête de ma brochure sur la proposition Briqueville. Je lui disais: "Du lieu où je vous écris, monsieur, j'aperçois la maison de campagne qu'habita lord Byron, et les toits du château de madame de Staël. Où est la barde de Childe-Harold? où est l'auteur de Corinne? Ma trop longue vie ressemble à ces voies romaines bordées de monuments funèbres."

Je retournai à Genève: je ramenai ensuite madame de Châteaubriand à Paris, et rapportai le manuscrit contre la proposition Briqueville sur le bannissement des Bourbons, proposition prise en considération dans la séance des députés de 17 septembre de cette année 1831: les uns attachent leur vie au succès, les autres au malheur.

PROPOSITION BAUDE ET BRIQUEVILLE SUR LE BANNISSEMENT DE LA BRANCHE AÎNÉE DES BOURBONS.

De retour à Paris, le 11 octobre, je publiai ma brochure vers la fin du même mois; elle a pour titre: "De la nouvelle proposition relative au bannissement de Charles X et de sa famille, ou suite de mon dernier écrit: De la Restauration et de la Monarchie élective."

Quand ces mémoires posthumes paraîtront, la polémique quotidienne, les événemens pour lesquels on se passionne à l'heure actuelle de ma vie, les adversaires que je combats, même l'acte du bannissement de Charles X et de sa famille, compteront-ils pour quelque chose? c'est là l'inconvénient de tout journal: on y trouve des discussions animées sur des sujets devenus indifférens; le lecteur voit passer comme des ombres une foule de personnages dont il ne retient pas même le nom: figurans muets qui remplissent le fond de la scène. Toutefois c'est dans ces parties arides des chroniques que l'on recueille les observations et les faits de l'histoire de l'homme et des hommes.

Je mis d'abord au commencement de la brochure le décret proposé successivement par MM. Baude et Briqueville. Après avoir examiné les cinq parties que l'on avait à prendre après la révolution de Juillet, je dis:

"La pire des périodes que nous ayons parcourues semble être celle où nous sommes; parce que l'anarchie règne dans la raison, la morale et l'intelligence. L'existence des nations est plus longue que celle des individus: un homme paralytique reste quelquefois étendu sur sa couche plusieurs années avant de disparaître; une nation infirme demeure longtemps sur son lit avant d'expirer. Ce qu'il fallait à la royauté nouvelle, c'était de l'élan, de la jeunesse, de l'intrépidité, tourner le dos au passé, marcher avec la France à la rencontre de l'avenir.

"De cela elle n'a cure; elle s'est présentée amaigrie, débiffée par les docteurs qui la médicamentaient. Elle est arrivée piteuse, les mains vides, n'ayant rien à donner, tout à recevoir, se faisant pauvrette, demandant grace à chacun, et cependant hargneuse, déclamant contre le républicanisme et tremblant devant lui. Ce *système* pansu ne voit, d'ennemis que dans deux oppositions qu'il menace. Pour se soutenir il s'est composé une phalange de vétérans réengagistes: s'ils portaient autant de chevrons qu'ils ont fait de sermens, ils auraient la manche plus bariolée que la livrée des Montmorency.

"Je doute que la liberté se plaise longtemps à ce pot au feu d'une monarchie domestique. Les Francs l'avaient placée, cette liberté, dans un camp; elle a conservé chez leurs descendans le goût et l'amour de son premier berceau; comme l'ancienne royauté, elle veut être élevée sur le pavois et ses députés sont soldats."

De cette argumentation je passe au détail du système suivi dans nos relations extérieures. La faute immense du congrès de Vienne est d'avoir mis un pays militaire comme la France dans un état forcé d'hostilité avec les peuples riverains. Je fais voir tout ce que les étrangers ont acquis en territoire et en puissance, tout ce que nous pouvions reprendre en Juillet. Grande leçon! preuve frappante de la vanité de la gloire militaire et des œuvres des conquérans! Si l'on faisait une liste des princes qui ont augmenté les possessions de la France, Bonaparte n'y figurerait pas; Charles X y occuperait une place remarquable!

Passant de raisonnement en raisonnement, j'arrive à Louis-Philippe: "Louis-Philippe est roi," dis-je, "il porte le sceptre de l'enfant dont il était héritier immédiat, de ce pupille que Charles X avait remis entre les mains du lieutenant-général du royaume, comme à un tuteur expérimenté, un dépositaire fidèle, un protecteur généreux. Dans ce château des Tuileries, au lieu d'une couche innocente, sans insomnie, sans remords, sans apparition, qu'a trouvé le prince? un trône vide que lui présente un spectre décapité portant dans sa main sanglante la tête d'un autre spectre....

"Faut-il, pour achever, emmancher le fer de Louvel dans une loi, afin de porter le dernier coup à la famille proscrite? Si elle était poussée à ces bords par la tempête; si, trop jeune encore, Henri n'avait pas les années requises à l'échafaud, eh bien! vous, les maîtres, accordez-lui dispense d'âge pour mourir."

Après avoir parlé au gouvernement de la France, je me retourne vers Holyrood et j'ajoute: "Oserai-je prendre, en finissant, la respectueuse liberté d'adresser quelques paroles aux hommes de l'exil? Ils sont rentrés dans la douleur comme dans le sein de leur mère; le malheur, séduction dont j'ai peine à me défendre, me semble avoir toujours raison; je crains de blesser son autorité sainte et la majesté qu'il ajoute à des grandeurs insultées, qui désormais n'ont plus que moi pour flatteur. Mais je surmonterai ma faiblesse; je m'efforcerai de faire entendre un langage qui, dans un jour d'infortune, pourrait préparer une espérance à ma patrie.

"L'éducation d'un prince doit être en rapport avec la forme du gouvernement et les mœurs de son pays. Or, il n'y a en France ni chevalerie, ni chevaliers, ni soldats de l'oriflamme, ni gentilshommes bardés de fer, prêts à marcher à la suite du drapeau blanc. Il y a un peuple qui n'est plus le peuple d'autrefois, un peuple qui, changé par les siècles, n'a plus les anciennes habitudes et les antiques mœurs de nos pères. Qu'on déplore ou qu'on glorifie les transformations sociales advenues, il faut prendre la nation telle qu'elle est, les faits tels qu'ils sont, entrer dans l'esprit de son temps, afin d'avoir action sur cet esprit.

"Tout est dans la main de Dieu, excepté le passé qui, une fois tombé de cette main puissante, n'y rentre plus.

"Arrivera sans doute le moment où l'orphelin sortira de ce château des Stuarts, asile de mauvais augure qui semble étendre l'ombre de la fatalité sur sa jeunesse: le dernier né du Béarnais doit se mêler aux enfans de son âge, aller aux écoles publiques, apprendre tout ce que l'on sait aujourd'hui. Qu'il devienne le jeune homme le plus éclairé de son temps; qu'il soit au niveau des sciences de l'époque; qu'il joigne aux vertus d'un chrétien du siècle de saint Louis les lumières d'un chrétien de notre siècle; que des voyages l'instruisent des mœurs et des lois; qu'il ait traversé les mers, comparé les institutions et les gouvernemens, les peuples libres et les peuples esclaves; que simple soldat, s'il en trouve l'occasion à l'étranger, il s'expose aux périls de la guerre, car on n'est point apte à régner sur des Français sans avoir entendu siffler le boulet. Alors on aura fait pour lui ce qu'humainement parlant on peut faire. Mais surtout gardez-vous de le nourrir dans les idées du droit invincible; loin de le flatter de remonter au rang de ses pères, préparez-le à n'y remonter jamais; élevez-le pour être homme, non pour être roi: là sont ses meilleures chances.

"C'est assez: quel que soit le conseil de Dieu, il restera au candidat de ma tendre et pieuse fidélité une majesté des âges que les hommes ne lui peuvent ravir. Mille ans noués à sa jeune tête le pareront toujours d'une pompe audessus de celle de tous les monarques. Si dans la condition privée il porte bien ce diadème de jours, de souvenirs et de gloire, si sa main soulève sans effort ce sceptre du temps que lui ont légué ses aïeux, quel empire pourrait-il regretter!"

M. le comte de Briqueville, dont je combattis ainsi la proposition, imprima quelques réflexions sur ma brochure; il me les envoya avec ce billet:

"Monsieur,

"J'ai cédé au besoin, au devoir de publier les réflexions qu'ont fait naître dans mon esprit vos pages éloquentes sur ma proposition. J'obéis à un sentiment non moins vrai en déplorant de me trouver en opposition avec vous, monsieur, qui, à la puissance du génie, joignez tant de titres à la considération publique. Le pays est en danger, et dès-lors je ne puis plus croire à une dissension sérieuse entre nous: cette France nous invite à nous réunir pour la sauver; aidez-la de votre génie; nous manœuvrerons, nous l'aiderons de nos bras. Sur ce terrain, monsieur, n'est-il pas vrai, nous ne serons pas longtemps sans nous entendre? Vous serez le Tyrtée d'un peuple dont nous serons les soldats, et ce sera avec bonheur que je me proclamerai alors le plus ardent de vos adhérents politiques, comme je suis déjà le plus sincère de vos admirateurs.

"Votre très-humble et obéissant serviteur,

"Le comte Armand DE BRIQUEVILLE."

"Paris, 15 novembre 1831."

Je ne restai pas en demeure, et je rompis contre le champion une seconde lance mortnée.

"Paris, ce 15 novembre 1831.

"Monsieur,

"Votre lettre est digne d'un gentilhomme: pardonnez-moi ce vieux mot, qui va à votre nom, à votre courage, à votre amour de la France. Comme vous, je déteste le joug étranger: s'il s'agissait de défendre mon pays, je ne demanderais pas à porter la lyre du poète, mais l'épée du vétéran dans les rangs de vos soldats.

"Je n'ai point encore lu, monsieur, vos réflexions; mais si l'état de la politique vous conduisait à retirer la proposition qui m'a si étrangement affligé, avec quel bonheur je vous rencontrerais près de vous, sans obstacle, sur le terrain de la liberté, de l'honneur, de la gloire de notre patrie!

"J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec la considération la plus distinguée, votre très humble et très obéissant serviteur,

"CHATEAUBRIAND."

LETTRE A L'AUTEUR DE LA *Némésis*.

Un poète, mêlant les proscriptions des muses à celles des lois, dans une improvisation énergique, attaqua la veuve et l'orphelin. Comme ces vers étaient d'un écrivain de talent, ils acquirent une sorte d'autorité qui ne me permit pas de les laisser passer: je fis volte-face contre un autre ennemi.

On ne comprendrait pas ma réponse si on ne lisait le libelle du poète; je vous invite donc à jeter les yeux sur ces vers; ils sont très beaux et on les trouve partout. Ma réponse n'a pas été rendue publique: elle paraît pour la première fois dans ces *Mémoires*. Misérables débats où aboutissent les révolutions! Voilà à quelle lutte nous arrivons, nous faibles successeurs de ces hommes qui, les armes à la main, traitaient les grandes questions de gloire et de liberté en agitant l'univers! Des pygmées font entendre aujourd'hui leur petit cri parmi les tombeaux des géans ensevelis sous les monts qu'ils ont renversés sur eux.

"Paris, mercredi soir, 9 novembre 1831.

"Monsieur,

"J'ai reçu ce matin le dernier numéro de la *Némésis* que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer. Pour me défendre de la séduction de ces éloges donnés avec tant d'éclat, de grace et de charme, j'ai besoin de me rappeler les choses qui s'élèvent entre nous. Nous vivons dans deux mondes à part; nos espérances et nos craintes ne sont pas les mêmes; vous brûlez ce que j'adore, et je brûle ce que vous adorez. Vous avez grandi, monsieur, au milieu d'une foule d'avortons de Juillet; mais, de même que toute l'influence que vous supposez à ma prose ne fera pas, selon vous, remonter une race tombée; de même, selon moi, toute la puissance de votre poésie ne relèvera pas cette noble race: serions-nous ainsi placés l'un et l'autre dans deux impossibilités?

"Vous êtes jeune, monsieur, comme cet avenir que vous songez et qui vous séduira; je suis vieux comme ce temps que je rêve et qui m'échappe. Si vous veniez vous asseoir à mon foyer, dites-vous obligeamment, vous reproduiriez mes traits avec votre burin; moi, je m'efforcerai de vous rendre chrétien et royaliste. Puisque votre lyre au premier accord de son harmonie chante mes *Martyrs et mon pèlerinage*, pourquoi n'achèveriez vous pas la course? Entrez dans le lieu saint; le temps ne m'a arraché que les cheveux, comme il effeuille un arbre en hiver, mais la sève est restée au cœur: j'ai encore la main assez ferme pour tenir le flambeau qui guiderait vos pas sous les voûtes du sanctuaire.

"Vous affirmez, monsieur, qu'il faudrait un peuple de poètes pour comprendre mes contradictions de *royautés éteintes et de fêtes républiques*; n'auriez-vous pas aussi célébré la *liberté* et trouvé quelques magnifiques paroles pour les tyrans qui l'opprimaient? Vous citez les Du Barry, les Montespan, les Fontanges, les la Vallière; vous rappelez des faiblesses royales; mais ces faiblesses ont-elles coûté à la France ce que les débauches des Danton et des Camille Desmoulins lui ont couté? Les mœurs de ces Catilina plébéiens se réfléchissaient jusque dans leur langage, ils empruntaient leurs métaphores à la porcherie des infâmes et des prostituées. Les fragilités de Louis XIV et de Louis XV ont-elles envoyé les pères et les époux au gibet après avoir déshonoré les filles et les épouses? Les bains de sang ont-ils rendu l'impudicité d'un révolutionnaire plus chaste que les bains de lait ne rendaient virginale la souillure d'une Poppee? Quand les regrattiers de Robespierre auraient détaillé au peuple de Paris le sang des baignoires de Danton, comme les esclaves de Néron vendaient aux habitans de Rome le lait des thermes de sa courtisane, pensez-vous que quelque vertu se fût trouvée dans la lavure des obscènes bourreaux de la terreur?

"La rapidité et la hauteur de vol de votre muse vous ont trompé, monsieur: le soleil qui rit à toutes les misères aura frappé les vêtemens d'une veuve; ils vous auront semblé *dorés*: j'ai vu ces vêtemens; ils étaient de deuil; ils ignoraient les fêtes; l'enfant dans les entrailles qui le portaient n'a été bercé que du bruit des larmes; s'il eût dansé *neuf mois dans le sein de sa mère*, comme vous le dites, il n'aurait pu danser que devant de naître, entre la conception et l'enfantement, entre l'assassinat et la proscription! La *pâleur de redoutable augure* que vous avez remarquée sur le visage de Henri est le résultat de la saignée paternelle, et non la lassitude d'un bal de 270 nuits. L'antique malédiction a été maintenue pour la fille de Henri IV: *in dolore paries filios*. Je ne connais que la déesse de la Raison dont les couches, hâtées par des adultères, aient eu lieu dans les danses de la mort. Il tombait de ses flancs publics des reptiles immondes qui ballaient à l'instant même avec les tricoteuses autour de l'échafaud, au son du coutelas, remontant et redescendant, refrain de la danse diabolique.

"Ah! monsieur, je vous en conjure, au nom de votre rare talent, cessez de récompenser le crime et de punir le malheur; [illegible] improvisées de votre muse [illegible] le premier au ciel, le second à l'enfer. Si en restant attaché à la cause de la liberté [illegible] lumières vous donnez aide à la religion, à l'humanité, à l'innocence, vous verriez apparaître à vos veilles une autre espèce de Némésis, digne de tous les hommages de la terre. [illegible] la tout l'océan de vos fraîches idées [illegible] avec la vengeance que vous [illegible] trainer aux gémonies nos [illegible] pas édifié le temple propre [illegible] rez leurs ruines avec le soc de votre satire; [illegible] mez le sel dans ce champ pour le rendre stérile, afin qu'il ne puisse y germer de nouveau [illegible] cune bassesse. Je vous recommande surtout, monsieur, ce gouvernement prosterné [illegible] vrotte la fierté des obsèques; la victoire des [illegible] défaites, et la gloire des humiliations de la patrie.

"CHATEAUBRIAND."

(*A continuer.*)

☞ Le bruit ayant couru que la personne qui a reçu trois voix à l'élection de collecteur de taxes sur les bateaux à vapeur, était M. E. Martin, ce monsieur prie de démentir ce bruit [illegible] candidat.

☞ Nous appelons l'attention des acheteurs sur la vente de cigares de la Havane, d'importation directe, qui seront offerts en vente aujourd'hui, à 11 heures, à l'encoignure de la rue St Louis et Passage de la Bourse.

COMMERCIAL

NOUVELLE-ORLEANS, Jeudi soir, 16 mai 1850.

La demande de coton est toujours très limitée, et les ventes de la journée n'excédent pas 800 balles aux anciens prix.

Le sucre et la mélasse sont peu actifs, les ventes ont été de 100 boucauts et 200 barils.

Le marché à la farine est plus ferme. 1,500 barils ont changé de mains comme suit: Ohio, $4 50 à $4 75—Illinois et St. Louis, $4 50 à $4 87 pour les Marques extra. 7,500 sacs de maïs ont été vendus de 65 @ 70 le boisseau.

Les provisions sont les mêmes. La graisse est en bonne demande à des prix très pleins.

Le whiskey vaut 21½ cts le gallon pour le rectifié.

Le change est le même, mais la demande est moins active.

Le fret est le même.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—

Steamship Galveston, Place, pr Galveston.
Steamer Mobile, Sutton, pr Mobile.
Navire Thomas Wright, Babbidge, pr New-York.
Barque Kate & Alice, Low, pr Port Vendres
Brick Patriot, Gage, pr New-York.
Goelette Albino, Pitcher, pr New-York
Pascagoula, Burns, pr Mobile.

—ARRIVÉS.—

Goelette Havana, Symmes, de Chagres.
Eugene, Harrison, de Brazos Santiago.

—STEAMERS.—

E D White, Brady, de Atchafalaya.
J T Doswell, Kimball, de Grand Ecore.
A W Vanleer, Gretsinger, de St Martinville.
Gen Taylor, Powell, de Donaldsonville.
Mundiana, Larose, de Pointe-à-la-Hache.
Magnolia, Thomasson, de Louisville.

—MEMORANDA.—

NEW YORK, 6 mai.—Arrivés, navire Sine Holmes, Berry, de la Nouvelle-Orléans; navire Gladiator, Biffens, do; Quebec, Brewster, do; brick Geo L Abbott, Stanley, do.

BOSTON, 7 mai—Arrivé, navire Hannah, Eddy, de la Nlle-Orléans;—Expédié, navire John Denison pour la Nlle-Orléans.

RIO JANEIRO, 6 mars—Goelette Clarion, Harris, de la Nlle-Orléans, pour la Californie; goelette Excellent, King, do.—La goelette Frederick, de la Nlle-Orléans, a été condamnée.

STEAMERS DE L'ATLANTIQUE.

[DE LIVERPOOL.]

Hibernia, pour Boston	le 4 Mai
Europa, pour New-York	le 11 Mai
Asia, pour Boston	le 18 Mai
America, pour New-York	le 25 Mai
[D'AMERIQUE.]	
Hibernia, de Boston	le 29 Mai
Europa, de New-York	le 5 Juin
Asia, de Boston	le 12 Juin
America, de New-York	le 19 Juin

Agence de la Compagnie générale d'Assurance Mutuelle.

—DIVIDENDE.—

LES certificats de Scrips pour un dividende de 35 pour 0/0 déclaré par cette compagnie sur les primes de l'année dernière sont maintenant prêts à être délivrés au bureau, 45, rue du Camp; on paiera également au même endroit 6 pour 0/0 d'intérêts dus sur les certificats émis par la compagnie en 1849.
CH. BRIGGS & EDW. OGDEN, agents.
17mai—19fe6e3p.

AVIS.—Pendant l'absence temporaire du soussigné, M. A. LECOURT est chargé de ses affaires en vertu de procuration, conformément à un acte passé pardevant Th. Guyol, N. P.
17mai—3f C. BIRKLE.

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS MENSUEL.—MAI 1850.

SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

Devaux, Dufloy, Renaud, Bouchet, Mongey, Shoumb, Courvoisier, Paivre, Raguet, Jauvrel, Schoncher, Cornibel, Gaudel, Folié, Godefroy, Curaillé, Nott, Girardin, Louis, Rosso, Lando, Arnold, Moder, Faber, Dejean, Gorribe, Bonnot, Ondot, Thiband, Fleurui, Mourot, Ory Curé, Manch, Kahn, Cordier, Dietrick, Saiva, Martin, E., Martin, A., Michel, La., Goubaud, Lecomte, Ve

La chancellerie du Consulat de France, située rue St. Pierre, entre Chartres et Royale, No 57, est ouverte tous les jours, de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi. 17 mai

MATCHES.

LES SOUTHERN MATCHES de L. A. Guillemart et celles de M. Lacour constamment à vendre au No 239, rue du Cirque et au No 114 Vieille Levée. 25 mai—1m

[illegible]—[illegible] caisses vieux vin de 1846 [illegible] à vendre par A. GARDIN

LÉGION DE LA LOUISIANE.
Escadron de Cavalerie.

D'APRES les ordres du Brigadier-Général commandant la Légion, l'escadron se réunira à cheval le dimanche 19 mai à huit heures du matin. Equipement complet, tenue d'été.
Par ordre du Lieutenant-Colonel: AUGUSTIN VIAVANT, Adjudant. 15mai

COMPAGNIE DU GAZ.

LA Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans a l'honneur d'informer le public qu'elle a un appareil, à purifier entièrement neuf, d'une construction approuvée, et que le gaz qu'ils fournit maintenant est égal, tant sous le rapport de la pureté, que de l'éclat de la lumière, à celui de tous les établissements semblables dans le pays.

La Compagnie appelle particulièrement l'attention des chefs de famille sur l'usage du gaz dans la vie domestique, et sur ce fait qu'ils peuvent faire placer dans leur maisons les tuyaux nécessaires au gaz, plus facilement et à meilleur marché dans cette saison que pendant l'automne ou l'hiver. En se faisant l'expérience, on reconnaîtra que le gaz est plus commode et plus économique qu'aucun autre luminaire en usage, et en même temps la pureté actuelle du gaz le rend agréable dans les plus petits appartements. Des ouvriers habiles sont employés à la pose des installations, et l'on portera toute l'attention possible à la commodité des familles qui favorisent la Compagnie de leur patronage.

Tous ceux qui désirent introduire le gaz chez eux ou dont les installations sont en mauvais état, sont invités à le faire savoir au bureau; leur demande sera enregistrée et il y sera ponctuellement déféré dans l'ordre d'enregistrement. Les tuyaux seront placés dans les maisons à des prix réduits, et toute espèce d'installations ornementales ou de fantaisie seront fournies à des conditions aussi raisonnables que dans les villes du Nord. Les lustres, pendants, &c. seront importés à ordre, soit du Nord, soit de l'Europe.
Bureau du Gaz, 13 mai 1850. 15 mai—3

Wm. L. CUSHING & Co, *Marchands-Commissionnaires et Expéditeurs.*

AGENTS pour la vente du Beurre et Fromage de Fox Starch et pour le Champagne de Schneider. 17mai

BEURRE & FROMAGE—165 barillets beurre de l'Ouest et 363 caisses fromage, reçus en consignation et à vendre à bas prix par W. L. CUSHING & Co, 55, rue Commune. 17mai

PORC EPAULES—30 barils en consignation et à vendre à bon marché par W L CUSHING & Co, 55, Commune. 17mai

JAMBONS—67 tierces différentes qualités, à vendre par W L CUSHING & Co, 55, Commune. 17mai

PORTER & ALE—50 barriques à vendre par W L CUSHING & Co, 55, Commune. 17mai

CHEMISES—100 douz. chemises indiennes françaises; 50 douz chemises de dessous, tricotées en coton rose, blanc et écru, à vendre par JOS. N. ROBERT & CO, Maison Rouge, entre les deux marchés. 17mai—

COTON A VOILES.—De la marque de New-England et Pilot.—Assortis du No 2 et 7.—Aussi coton à voiles de Raven et de Howard—A vendre à bas prix pour clore une facture par JOS. N. ROBERT & CO, 7 mai Maison Rouge entre les deux marchés.

AVIS.
Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.
Nouvelle-Orléans, 16 mai 1850.

L'ELECTION de trente deux surveillants de cette Compagnie, pour servir pendant l'année qui commencera le 1er lundi d'août prochain, aura lieu à son bureau, lundi 3 juin 1850, de 9 A. M., à 6 heures du soir. 16mai CHARLES J. MANSONI, secrétaire.

A LA GARÇONNIÈRE, A MANDEVILLE. (*FACE AU GRAND WARF*).

LES soussignés ont l'honneur d'informer le Public, qu'ils viennent de monter à Mandeville en face du Grand Warf, un établissement dont le besoin s'était jusqu'ici fait sentir impérieusement et où l'habitant trouvera le confort d'un Restaurant uni à tout le meilleur genre sous le rapport du service, les mets et les vins les plus exquis. On pourra se faire servir à la table-d'hôte ou à la carte, et les prix seront moderes.

Au Restaurant est annexé une Barre où l'on trouvera toujours des liqueurs assorties et de 1re qualité.

Une Salle de Billard fait aussi partie de l'Etablissement où les Amateurs trouveront un délassement à la monotonie de la campagne.

Enfin, les propriétaires dans le but d'être agréables au Public, n'ont épargné aucune [illegible] pour procurer à ceux qui voudront bien les honorer de leur patronage toutes les commodités et le confort qu'on peut désirer.

L'ouverture de l'établissement qui est entièrement neuf, aura lieu le samedi 25 courant, par un [illegible].
15 mai—1m BERTRAND COMBE & Co.

IMPERIALES DE MANCHESTER—80 balles impériales supérieures, de 36 pouces de large, choisies expressément pour le marché mexicain, reçues par le navire Geo W. Bourne, à vendre par McDOWELL & PECK, 96, rue Gravier. 15 mai

Aux entrepreneurs.

DES soumissions cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'au 21 courant, pour l'érection d'une SYNAGOGUE en briques, sur le terrain de la rue des Remparts, côté de l'Est, entre les rues Conti et St-Louis. Les spécifications et les plans seront exposés jusqu'au jour désigné ci-dessus. D'AACHART [?], rue Camp. 14 mai—6f

Avis aux propriétaires, aux personnes s'absentant de la ville ou résidant hors de l'Etat.

LE soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il a ce jour ouvert un bureau de courtage pour la location des maisons, la collecte des loyers, le renouvellement des assurances et le règlement des taxes, &c. &c.

Espérant, il se met au lieu et place des personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. Il se charge aussi de la vente et de l'achat des propriétés.
Nouvelle-Orléans, 14 mai 1850. HENRY BEZOU, 14mai—1m No 60, rue Royale au 1er.

CROISSEZ ET MULTIPLIEZ' dit l'Ecriture—Les enfans des hommes doivent obéir avec joie à ce commandement. L'Elixir procréatif Juno Cordial du Dr. LARETTE est prescrit comme un remède de première qualité pour tous les cas de débilité, impuissance, et les irrégularités de la nature. Il ne promet rien qu'il ne puisse tenir. C'est le grand restaurateur des natures débiles et c'est un remède certain pour les personnes mariées et sans progéniture. Il guérit également les émissions nocturnes, les débilités, les faiblesses des organes génitaux, les affections nerveuses, Leucorrhée, etc. C'est un remède [illegible] pour les maladies de poitrine, indigestions, faiblesses, souffrances physiques [illegible] les personnes sans enfans.

☞ ATTENTION Toute bouteille qui ne porte pas la signature de Judson & Co, New York, est contrefaite. Est à vendre à la Nouvelle-Orléans par J. Wright & Co, No 151, rue Chartres, à la Havane, par J. Vaidé [?]. 13 mars—6m v e t c

Demande d'institutrice.

UNE dame désirant aller à la Mobile pourrait se procurer une place d'institutrice dans une famille pour y donner des leçons de français. en s'adressant à Mme M. Goodrich Chez HYDE & GOODRICH, 15, rue de Chartres. 13mai—10f

A LOUER—Toute cette partie de maison et servitudes, au dessus du rez-de-chaussée, formant l'encoignure de la rue Royale et face à la jolie Place Antoine. Cette propriété bien aérée et dans le plus beau quartier de la ville, offre une résidence des plus agréables. S'adresser au soussigné, 85, rue St Louis. 13 mai—10 VICTOR ROUMAGE.

Belle résidence à Mandeville, à vendre ou à louer toute meublée.

LA belle maison neuve, bien connue appartenant à M. J. J. Albert. S'adresser au No 37, rue de Chartres, ou à P. TRICOU, 13 mai—1m Encoignure St-Louis et Royale.

EAUX DE VIE—336 quarts de pipe eau de vie Ph. Godard, 5 demi do do Castillon 1815, 15 quarts do do do do. 5 huitièmes do do do; 5 demi do do Castillon 1825, 17 quarts do do do, 5 demi do do Otard, Dupuy & Co, 10 quarts do do do, 5 do do do Martell & Co, 5 demi do do do, 9 huitièmes do do do, 5 demi do do J Hennessy & Co, 10 quarts do do do, 98 quarts do do J J & A de Lafontaine, 1 demi do do J J Dupuy, 15 quarts do do do, 5 demi do do Pinet, Castillon, 16 quarts do do do, 24 do do do S Vincent, 14 huitièmes do do do, 10 quarts do do H Baren & Co, 30 demi do do St-Charles, 40 quarts do do do, 90 huitièmes do do do, 24 demi do do a Seignette 1815, 1825, 1833, 52 quarts do do do, 96 huitièmes do do do et à vendre par EUG. ROCHEREAU & CO., 13 mai 17 & 19, rue St. Louis

CENDRES DE SODA—50 barriques; 20 do huile Palma-Christy; 10,000 boisseaux crins à platrer à vendre par HAYMAN & HOLDEN, 16av 98, Magasins, 11, Magasins-Rouges

GENIEVRE DE HOLLANDE—25 pipes, marque de la Clé, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 16av 34, Vieille-Levée

TERRE A FEU—200 barils américaine, à vendre par HAYMAN & HOLDEN, 98, rue des Magasins, et 17av 11, Magasins Rouges

BRIQUES A FEU—100,000 anglaises; 40,000 écossaises; 20,000 américaines, à vendre par HAYMAN & HOLDEN, 16av 98, Magasins, et 11, Magasins-Rouges

PLATRE—1,500 barils calciné, Wotherspoon & Cantone, Kings, Neward & Rosendall, en débarquement et en magasin, à vendre par HAYMAN & HOLDEN, 16av 98, Magasins, et 11, Magasins-Rouges

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—136 caisses venant d'arriver par les navires Acadia et Southerner, et à vendre par E G HOBBS, 15 mai 19, rue de la Douane

Bois Brazillette.

50 TONNEAUX brazillette, à la bord de la goelette Adventure, de Yucatan, à vendre par MASI & BOURK, 15 mai—2 30 rue Poydras

HUILE D'OLIVE—300 paniers de James Plagnol, en bouteilles de 24 onces, quarts et pintes, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 15mai 34, rue Vieille Levée

BOUCHONS—300 milliers bouchons fins, surfins, superfins pour bouteilles; 30 milliers bouchons à dame-jeannes; A vendre par NUMA LACOSTE, 6 mai 147, rue Royale.

PENSION ET RESTAURAT
A la Baie St-Louis.
Tenu par François Muses.

L'ETABLISSEMENT ci-dessus vient d'être ouvert dans la propriété de M. Benit, à un îlet du wharf. Des logements convenables ont été disposés pour les familles, et les amateurs de bonne chère pourront à toute heure du jour ou de la nuit se faire servir des repas particuliers dans la salle du restaurant, à des prix modérés. La cuisine sera faite par un cuisinier français. 7mai—15f

MAGASIN DE SOIERIES EN GROS AU COMPTANT.

C. YALE Jr. & Co, Soierie nouveautés. —CHAPEAUX DE PAILLE, [illegible] —RUBANS, [illegible] —GANTS, [illegible] No 27, rue des Magasins, 28 jan—6m [illegible]

PROCLAMATION
Par Joseph Walker,
Gouverneur de l'Etat de Louisiane.

ATTENDU qu'il a été dûment porté à ma connaissance que Bartholomew Mullen a commis le crime de meurtre sur la personne de Patrick Doweu [?], à Alger sur la rive droite du Mississipi, j'ai pensé qu'il était convenable de lancer ceci, ma proclamation, afin d'inviter le bon peuple de cet Etat à donner aide et assistance pour arrêter et conduire en justice le perpétrateur de ce crime; j'offre en outre au nom de l'autorité de cet Etat une récompense de trois cents piastres pour l'arrestation et la conviction du dit Bartholomew Mullen. Il a environ cinq pieds 8 pouces de haut, les os des joues proéminents et un accent assez prononcé pour faire reconnaître sa nationalité, bien qu'il soit plus reconnaissable à une hernie très visible.

Donné sous ma main à Baton-Rouge, le 6 mai 1850 et la soixante-quatorzième année de l'indépendance des Etats-Unis.
JOSEPH WALKER.
Par le Gouverneur: CHARLES GAYARRE, Secrétaire d'Etat. 8mai—1m

AVIS.—Les soussignés ayant été renommés par Son Excellence le Gouverneur Walker, notaires publics pour la ville et paroisse d'Orléans, se sont associés et se chargeront de toutes affaires qui se rattachent à leur profession.
ADOLPHE MAZUREAU, Notaire public. PHILIPPE LACOSTE, Notaire public.
N. B. Leur étude est au No 53, rue Conti, à l'ancien bureau d'Adolphe Mazureau, près de la Banque de la Louisiane. 6 mai—30f

FASHIONABLE STORE.
Encoignure St-Charles et Commune.

J. DUCOURNAU prévient ses amis et ses habitués que son départ pour France est fixé au 18 courant; il est prêt à recevoir toutes les ordres qu'il plaira lui confier. Les soins qu'il mettra à remplir les commandes seront appréciés de ceux qui jusqu'à ce jour l'ont honoré de leur bienveillant patronage. J. DUCOURNAU.

N. B. Les personnes qui doivent à l'ancienne maison J. Ducournau et Co. sont notifiées par le présent avis de ne payer leurs comptes qu'au soussigné ayant seul le droit de recevoir ou à son représentant légal. J. DUCOURNAU, 6mai—30 Encoignure St-Charles et Commune

A VENDRE POUR CAUSE DE DEPART.

UNE PHARMACIE bien achalandée, située encoignure Ste-Claude et Bayou. S'adresser sur les lieux. 15mai—1m

CIGARES DE LA HAVANE—En déchargement du brick P Soulé, Regalias, Lord Wellington et Nueva Empresa, à vendre par J N RICULFI & CO, 11 mai 17, rue de la Commune

CAFE DE LA HAVANE—En magasin et à vendre par J N RICULFI & Co, 11 mai 17, rue de la Commune

CHANDELLES de l'Etoile—300 caisses en déchargement ex J. M. Niles, et à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 8 mai 14, Tchoupitoulas

Coton Osnaburg et Cotonade.

25 balles 7/8 osnaburg lourd, manufacture Ancerdale, 20 do 4/4 do do Ashland, 20 caisses 7/8 cotonnades fortes, log cabin, 10 do do do Florentine à raies. Venant d'arriver et à vendre par McDOWELL & PECK, 8 mai 96, Gravier.

CIGARES DE LA HAVANE.—Un grand assortiment des meilleurs cigares de la Havane, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 9 mai 32, Vieille Levée

EN magasin et à vendre par les soussignés: 100 paniers champagne: Belle Créole et Cordon bleu; 200 caisses vin St. Julien Médoc; 100 do do Cote Rotie; 100 do vermicelle et macaroni; 10 do eau verte stomachique, J. Fiquet; 20 do absynthe PAUL JUGE FILS & CO; 8mai 27, rue St. Louis

MADERE ET PORTO—100 barils imitation madère, 100 barils imitation Porto, à vendre par PAUL JUGE FILS & CO. 8mai 27, rue St Louis

VINS, BOUCHONS, COGNAC—6 barriques vieux Médoc Pauillac; 8 barriques vieux Médoc St. Estèphe; 10 do do St. Emilion; 10 do vin de Marseille; 10, 1/2 et 1/4 pipes cognac A. Camus; 20 balles de 30 milles bouchons, à vendre par PAUL JUGE FILS & CO. 8mai 27, rue St Louis

PROFESSEUR DEMANDÉ.

ON demande pour une famille respectable, résidant à la cote, à environ 60 milles de la ville, un professeur, dame ou monsieur, capable d'enseigner le français, l'anglais, (principalement cette première langue), le dessin et la musique.

☞ Il est inutile de faire d'offre de services si l'on ne peut fournir les meilleures références pour le caractère et les capacités. S'adresser boîte C, 30, à la poste. 30av—1m

Hotel Français et Espagnol.
37, BROADWAY—NEW-YORK, 37.

MADAME MONDON, connue depuis longtemps de Messieurs les voyageurs Louisianais, au No 37, Broadway, a l'honneur de leur annoncer qu'elle vient de transférer son établissement au No 37, Broadway, à quelques portes plus bas, où se trouve considérablement agrandi par la bâtisse qui est vaste et commode et où elle peut offrir de jolis appartements pour les familles.

Madame Mondon, comme par le passé, ne négligera rien pour rendre sa maison confortable et agréable aux voyageurs. 16 avril—3m

AUGUSTE BARRAUD,
Encoignure Royale et Orléans,

A l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir par le navire Spendola—

Cent cinquante douzaines de gants, soie et fil d'Ecosse de première qualité, pour hommes et pour dames, ainsi qu'un très grand choix de cravates d'été, en batiste et étoffe fantaisie de haute nouveauté. Il vient de recevoir en même temps un grand assortiment de porcelaine et de cristaux.

On est toujours sûr aussi de trouver le meilleur et le plus grand choix de parfumerie que l'on puisse désirer. 28av

A VENDRE—3,000 bouteilles et demi-bouteilles vides de différentes formes. S'adresser No 43, rue Bienville. 28av

PEINTURE BLANCHE D'ANGLETERRE—En déchargement du navire Isaac Newton, Quelques centaines de barillets peinture blanche d'Angleterre, 1re qualité, à vendre par GAMBLE & BOYLE, 9mai—10f 8, rue Bienville.

Marchandises sèches pour clore une consignation.

LES soussignés désirant clore immédiatement leur stock de saison, appellent l'attention des dames sur le bel assortiment de marchandises sèches qu'ils ont en ce moment en magasin et qu'ils offrent à vendre au-dessous de leur valeur actuelle. Ils attirent particulièrement l'attention sur leurs barèges brodés, françaises, à bouquets détachés, qu'ils offrent en vente à moitié prix. M. R. HAGGERTY BRO, 6 mai—15 58, rue Canal.

EN débarquement du navire Jane Henderson, de Rotterdam—
MOSELLE 5 caisses vin Winnengen 1846,
do 5 do do Breuneberg,
do 5 do do Scalberg,
HOCK 5 do do Erback 1846,
do 5 do do Charlotteberg 1842,
do 5 do do Marcobrun 1834,
do 5 do do Johannesberg do,
do 5 do do Sparkling Moselle 1834,
do Sparkling Ehrabreit, à vendre par A. DELAMARE, 5déc ☞ 96, rue St-Louis

EN GROS ET EN DETAIL, aux prix de Paris.
PARFUMERIE DE PARIS.
L. BUSSY,
Manufacturier de Parfumerie fine, et de Savon de Toilette, a sa manufacture et son magasin rue de Chartres, No. 192, entre Conti et St Louis 2 déc—1an

LES PLUS JOLIS MANTELETS qui soient jamais parvenus en ville viennent d'être reçus par le soussigné. Le goût exquis de la forme, la richesse des ornemens, la magnificence des nuances en font un objet de luxe tout à fait hors ligne, outre les couleurs noires, il s'en trouve de blancs glacés, roses du Bengal, Californie, céleste, aurores, blancs et divers. A cet envoi était joint quelques échantillons de ROBES en toile, soie glacée, chinée, céleste et blanc, Louises et blanc, aurore et blanc, lily et blanc, Californie et blanc. Aussi des BAREGES chinés en toute couleur. En réunissant ces nouveaux articles à ceux reçus par les derniers arrivages du Havre, les dames peuvent être assurées qu'elles trouveront chez le soussigné l'assortiment le plus frais, et le plus complet des objets de riche toilette à leur usage. E. D. FANIS, 2 mai encoignure Canal et Bourbon, 164

THOMAS C. PAYAN & CO,
No 10, rue Canal, entre les rues Vieille-Levée et Chartres.
Manufacture No 311, Broad street, Newark, New-Jersey.

VIENNENT de recevoir par les navires Mediator, Ohio et Galena, un bel assortiment de marchandises de printemps qu'ils offrent à vendre à très bas prix pour du comptant.

HABITS—De toilette et négligé, gaure Cerro-Gordo, Lamartine, bereaux, paletots d'affaires, mess et habits à la Quaker.

PANTALONS—Avec et sans sous-pieds.

ETOFFES—Mérinos noir français, anglais, allemand et américain, mérinos fantaisie de toutes couleurs, alpaccas soie et coton fantaisie, noirs, olive, vert, perle, coutils à carreaux, à raies et coutils blancs, gingas, toile brune, &c.

GILETS—Etoffe satin noir [illegible] bombazine, soie française, Florence, d'Italie, soie tordue, cachemire d'été; coutils français, blancs et à dessins, de lustres &c.

TOILE—Chemises françaises et fabriquées dans le pays, articles supérieurs de 9 et à 20 la douzaine; chemises brodées, chemises en calicot, do à raies, do Hickory, do à devant de toile et autres; chemises de peau en toile, de soie, mérinos, agneau, tricots blancs, roses, chamois, &c.

300 paires bretelles américaines et françaises en gomme élastique, bas et chaussettes de fil et coton, mouchoirs de soie fantaisie, foulards, cravates; cols, et rubans pour le col de toutes les couleurs et de tous les prix.

Les planteurs, les marchands et les détaillants sont invités à venir visiter ce stock avant d'acheter ailleurs. Les quelques marchandises d'hiver qui nous restent en main sont maintenant offertes à très bas prix et presqu'au prix coûtant.
24 avril—3m THOMAS C. PAYAN & Co.

SALSEPAREILLE—30 balles en débarquement de la goëlette Oregon, de Tampico, à vendre par B. VALLS, 7mai 37, Commune

CUIRS—356, en débarquement de la goëlette Oregon, de Tampico, à vendre par B. VALLS, 7mai 37, Commune

FOIN—183 balles foin 1re qualité, à bord du steamboat Southerner, ponton No 8, 2me municipalité, à vendre par J. W. STANTON & Co, 23 av Encoignure Magasin et Lafayette.

Ecriture et Tenue de Livres.
29 RUE CHARTRES.

Classes à l'Académie d'Ecriture de Dolbear, de 9 1/2 à 12 heures du matin et de 4 à 8 heures du soir. [illegible] à son domicile, [illegible] de 7 à 9 heures [illegible] pour donner une belle écriture. RUFUS DOLBEAR. 22 fev

FERBLANC, CUIVRE, &c—En déchargement et à vendre en magasin— [illegible]

VOLUNTARIOS CATALANES DE LA LUISIANA.

La Compañía tomará las armas y uniformada, con pantalon blanco, se reunirá en el parage acostumbrado, el domingo proximo, 19 del corriente, á las 7 1/2 en punto de la mañana, para asistir á una revista de inspeccion.

Se recomienda á los miembros activos su puntual cumplimiento consabido. De orden del capitan. CAYETANO PACHE, mayo 13. Sargento 1ro.

BANQUE DE CITÉ.
Nouvelle-Orléans, 27 avril 1850.

AVIS est par le présent donné aux porteurs de billets de cette Banque et aux personnes qui y déposent qu'un arrangement a été fait avec la Banque de l'Etat de la Louisiane, et que cette institution a assumé le paiement sur demande, des billets et dépôts dus par la première de ces banques, à sa branche banque, rue du Camp, ancien local de la Banque de Cité.

Avis aux Actionnaires.

CONFORMÉMENT à l'arrangement fait avec la Banque de l'Etat de la Louisiane, cette institution paiera également sur demande, aux actionnaires de la banque de Cité, au local ci-dessus désigné, la somme de cent piastres par action, ou la valeur, au pair des actions, présentées pour être cancellées en déduisant au préalable le montant dû à cette banque par les actionnaires. R. J. PALFREY, 28av— Caissier

Maison de Commission a Paris.

LES soussignés ont l'honneur d'informer leurs amis et commerçants en général, que leur maison à Paris se chargera à l'avenir des achats en commission de toutes espèces de marchandises soit pour les Etats-Unis ou tout autre pays. Leur longue expérience dans les affaires en général, les mettra à même de contenter ceux qui voudront bien les honorer de leur confiance, ils se chargeront aussi des ventes en consignations à la Nouvelle-Orléans et Paris, seront toutes les avances de fonds nécessaire à ce genre d'affaires à des conditions raisonnables.
59, Petites Ecuries, Paris. 27, Magasins, N. O. H. DE GOER & RIPFLARD 15av—

Vins ordinaires.

EN débarquement du navire Jas. Pennell, de Bordeaux: 100 barriques vin rouge. 20 do vin blanc. A vendre par H. NOEL & GUIRAUD, 3 mai 103, rue Royale.

Maison H. NOEL & GUIRAUD, 103, RUE ROYALE, 103.
VINS & LIQUEURS.

250 barriques vins ord. différentes marques; 25 barriques vin blanc; 100 barils vins blancs, Grave, Barsac, Sauterne; 15 barriques Château Lafitte; 20 barriques Château Margaux; 15 barriques St-Emilion Laborde; 14 barriques Haut St Emilion; 25 barriques St Julien Medoc; 15 barriques St-Estèphe Médoc; 100 barils Madère, 200 barils Xérès; 100 caisses vins rouges et blancs, Château Margaux, Château Lafitte, St-Julien, Sauterne et Haut-Sauterne; 100 paniers champagne de toute qualité; 100 caisses absinthe (marque Pernod); 100 do kirsch (do); 40 caisses fruits à l'eau de-vie; 50 huitièmes eau-de-vie de différentes marques 15 quarts do do do;
MARCHANDISES SECHES.
10 balles guinghams fins et surfins de toutes largeurs; 15 balles madras, parfaitement assortis; 1 balle bretelles assorties; Mousselines, mouchoirs et robes brodés, &c. 40 meules fromages de gruyeres, premier choix cigares de la Havane, de toute marque 9 mars

J. MORIN, IMPORTEUR de vins et eau-de-vie, a transporté son domicile et magasin du No 190 Vieille Levée, au No 186, même rue. 2avril

Vins et Eau-de-vie, à Vendre par J. MORIN, 186, Vieille Levée.

50 BARRIQUES vin de Bordeaux pour l'ordinaire de différentes marques, 25 barriques vin vieux de St-Emilion, 10 barriques vin vieux de Margaux, 10 barriques vin vieux de Rousignon F. Durand, 10 barriques Bergasse, 10 barils porter, F. Durand, 5 barils Muscat de Rousillon F. Durand
EAU-DE-VIE.
50 quarts de la marque J. Eraud, cognac, 25 quarts de la marque A. Meritte, Cognac, 25 quarts de la marque de Montezun, en champagne de cognac. 2avril

PORTRAITS
AU DAGUERREOTYPE,
28, RUE DU CAMP.

MR. MOISSENET qui, pendant plusieurs années a tenu l'établissement situé encoignure Royale et St Louis, vient d'ouvrir, sur une plus vaste échelle, un nouvel atelier, rue du Camp, No 28. Les immenses perfectionnements qu'il a rapportés d'Europe, lui permettent plus que jamais de garantir le fini et la supériorité de ses portraits.

☞ Ouvert de 8 heures du matin à 6 heures du soir. 17 mai—1m

AVIS AUX FAMILLES qui désirent aller passer l'été à la Campagne.

PLUSIEURS appartements à louer à MANDEVILLE. Les dits appartements peuvent loger plusieurs familles.

Le propriétaire des dits appartements est aussi propriétaire des deux goelettes, la CELESTE et le KANÇON, qui font regulièrement les voyages entre les lacs et la ville. Il se charge du transport de tous mobiliers et marchandises pour la campagne au plus bas prix possible. Deux voitures très commodes sont attachées à l'établissement pour les personnes qui désirent se promener.

S'adresser à M. J. MERIC, vieux Bassin No 130 Nlle-Orléans. 24av—1m

LE DOCTEUR EDOUARD MARTIN,

PREVIENT ses clients qu'il donnera ses consultations de neuf heures à onze heures A. M. et de une heure à trois heures P. M., à son cabinet, rue des Remparts, 276. 1Fav—3m

AVIS.—Les créanciers de la maison MARRE & MOLAISON, de Ouest Baton Rouge, sont priés, vu le décès de M. Th. Molaison, d'adresser leurs comptes assermentés à M. Alfred Marre à Baton Rouge, chargé de liquider les affaires de la maison, dans les quatre vingt dix jours du présent avis. 7 mai—10f v&c

THOMAS C. PAYAN & Co.,
10, RUE DU CANAL, 10,
Marchands, en gros et en détail, d'habillements confectionnés.

MANUFACTURE
LITTELL & PAYAN, 311, RUE BROAD, au premier, Newark, N. J. 24 avril—1an

CHANGEMENT DE DOMICILE.
P. A. LANAUZE & CO.,
IMPORTEURS DE QUINCAILLERIE,

ONT transporté leur magasin au No. 50, Vieille-Levée, entre St-Louis et Conti. 27déc

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—176 caisses, en débarquement des navires Sheffield et Beatrice, à vendre par G. W. DUNBAR, 12av 36, rue de la Douane

SUCRE HAVANE—75 caisses sucre blanc, en débarquement de la goelette Mary Ellen, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 15mai 34, Vieille Levée

CIGARES de la Havane.—Un grand assortiment des meilleures marques, telles que Cabanas, Cabarga, Partagas, Figaro, Sevillana, Palma, Dos Hermanas, Ugues, Sol, Lira de Oro, Coton, etc., en magasin et à vendre par D. BORNIO Jr., 6 av No 34, rue Gravier.

207000 Cigares de la Havane de toutes les qualités, des meilleures marques, telles que Cabanas, Cabarga, Figaro, Sevillana, Dos Hermanos, Minerva, et beaucoup d'autres venant de débarquer du brick Adams Gray, et à vendre par D. BORNIO, Jr., 2 mai 34, rue Gravier.

CIGARES DE LA HAVANE—267,000 cigares des meilleures marques, telles que—Cabana, Cabarga, Partagas, Figaro, Sevillana, Palma, Dos Hermanas, Ugues, &c., en débarquement du brick Adams Gray, de la Havane, et à vendre par D. BORNIO Jr., 4av rue Gravier, No 34

N. BRADNER SMITH,
Marchand Commissionnaire, 89, rue Gravier,

A reçu une commission pour prendre des actes et représenter des absens, pour administrer des sermens, prendre des témoignages, recueillir des preuves. Il tient ses pouvoirs des gouverneurs des Etats suivans, savoir: MAINE, NEW-HAMPSHIRE, VERMONT, RHODE-ISLAND, CONNECTICUT, NEW-YORK, NEW-JERSEY, PENNSYLVANIE, OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, INDIANA, ILLINOIS, MISSOURI, KENTUCKY, TENNESSEE, CAROLINE DU SUD, CAROLINE DU NORD, ALABAMA, MISSISSIPI, FLORIDE et TEXAS. 29avril—1an

GENIEVRE DE HOLLANDE.

LE soussigné, seul importeur de la marque célèbre du Steamboat, offre à vendre 80 pipes de ce genièvre supérieur, en débarquement du brick Hope, en lot à la convenance des acheteurs et à des conditions libérales. JAMES FLINT, 15mai 55, rue Commune

DIVERS—A vendre par Seccomb & Voorhies, 14 Tchoupitoulas.
BLANC DE BALEINE—300 caisses;
SAVON—300 caisses Palme, 600 do pale, 100 do blanc, 300 do fancie,
HUILE—50 barils graisse No 1;
JAMBONS—300 barils parvés au sucre;
LANGUES DE BŒUF—25 caisses extras;
MESS BŒUF—150 barils Davis et 100 demi do;
AMIDON—200 caisses de Fox;
GRAISSE—300 barils No 1;
MORUE—600 caisses, beurre de l'Ouest et fromage, à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 14 mai 14, rue Tchoupitoulas

Brandy et Genièvre.

ON peut acheter, par n'importe quelle quantité et AUX PRIX DES ENCANS, du Brandy et du Genièvre. Le soussigné en aura constamment en vente à la convenance des acheteurs. J. McDONNELL, Encoignure St-Philippe et Remparts 15 mars—ab

Mme. MAUGHY,
ACCOUCHEUSE DE PARIS ET DE LA N.-ORLEANS,
Encoignure Bourbon et Ste-Anne,

A l'honneur d'informer les Dames qu'elle vient de disposer des logements pour recevoir les personnes qui voudraient faire leurs couches chez elle. Les nombreux succès obtenus par Mme Maughy dans le traitement des maladies spéciales aux femmes, l'ont décidée à ouvrir un cabinet de consultation de 1 h. à 3 h. de l'après-midi. La discrétion la plus grande et une guérison certaine sont assurées aux malades.

50 piastres de récompense

SERONT données à celui qui logera dans une des geoles de l'Etat, le griff FRANK ou FRANCIS, âgé de 24 à 25 ans, taille de 5 pieds 3 à 4 pouces, parlant l'Anglais et le Français, [illegible] COURTOISIER & CO. [illegible] 18mai

[illegible]

AMUSEMENTS.

Théatre d'Orléans.

SAMEDI, 18 Mai 1850.
Bénéfice de Mme BERTON et M. SCOTT.
Le 1er acte de la Dame Blanche,
GASTIBELZA,
Opéra-comique en trois actes.
Mmes Barton et Gaînier, MM Duluc, Corradi, Giraud et Ménéhaut.

Le spectacle sera terminé par le Troisième Acte des Mousquetaires de la Reine.
☞ On commencera à 6 1/2 heures.

A la demande d'un grand nombre de Dames et Messieurs de la Nlle-Orléans WALLACE & STRAKOSCH donneront un AUTRE GRAND CONCERT, *Vendredi*, 17 *Mai* 1850, au Lyceum Hall.

M. STRAKOSCH jouera à cette occasion, pour la première fois à la Nouvelle-Orléans, la *Grande Fantaisie* de THALBERG sur les AIRS DE LA MUETTE.—Les MURMURES DE LA SEINE, nocturne par Chopin.—Les délicieux LIEDER sans WORTE de MENDELSOHN.—Le SHAKERPERT, POLKA, le CARNAVAL DE VENISE, et une fantaisie de bravoure sur des airs nationaux, de sa composition.

M. WALLACE exécutera sur le violon Un air varié sur des mélodies de sa composition—Une grande fantaisie de concert sur les airs de la Straniera et la Somnambula—Un grand duo pour violon et piano sur les airs de *Guillaume Tell*, par Benedict et de Beriot; et un grand duo pour deux pianos, par Wallace et Strakosch.

MME CASSINI chantera l'air de CASTA DIVA, de *Norma* de Bellini; une chanson espagnole, et un air des *Puritanas*.

Pour plus amples informations, voir le programme.

Billets $1—A vendre aux endroits habituels. Le public est invité à prendre les billets à l'avance afin d'éviter la confusion à la porte. 16 mai

JARDIN DE STE-HELENE.

CE joli jardin de plaisir sera ouvert chaque soir, pendant toute la saison d'été.

UN GRAND ORCHESTRE

S'y fera entendre, et jouera des ouvertures, quadrilles, valses, polkas, etc.

BAL CHAQUE SOIR.

Les rafraîchissements seront du meilleur choix. Glaces, sorbets et boissons de tous genres 17 mai—3f FRANCISCO ANSELMO.

GRAND CONCERT D'ADIEU,
DONNÉ PAR MESDAMES
DEVRIES et BESSIN et M. BESSIN

MADAME DEVRIES et M. et MME BESSIN se proposent de donner un grand concert avant leur départ pour France. Le Concert aura lieu jeudi 23 au Lyceum Hall. 14 mai—6t

BÉNÉFICE DE L'ASSOCIATION CHARITABLE DES POMPIERS.

UN MAGNIFIQUE FEU D'ARTIFICE préparé par M. Catoir, sera tiré sur la Place Lafayette MARDI SOIR 21 courant. Billets 50 cents, on peut s'en procurer aux différents hotels ou chez les libraires et
J. N. Marks, 79, Tchoupitoulas.
J. E. Caldwell, 16, Poydras.
T. C. Poole, Greffier de la Deuxieme Cour de District.
H. J. Leory, 3, St-Charles.
D. Haena, chez Robb & Co.
L. C. Dillard, Municipality Hall.
S. G. Risk.
W. C. Tompkins, 4, rue des Magasins.
9 mai—5

JARDIN WASHINGTON.
Plantation McCarty 174 et 175, rue Levée, 3me Municipalité.

LE jardin Washington qui vient d'être ouvert au public offre aux promeneurs le lieu de promenade le plus agréable du Sud. Les visiteurs trouveront tous de bons ombrages des rafraîchissements de 1re qualité tels que sorbets, glace, soda waters, &c. M. Robert Chivret le propriétaire ne négligera rien pour faire de cet endroit le rendez vous de la bonne société de la ville.

☞ Les omnibus partant de la rue Canal se rendent à deux fois au jardin. Prix d'entrée—10 cents. 27 av

SALLE DE BAL DU GLOBE.
Encoignure St-Claude et St-Pierre, près du Vieux Bassin.

LE propriétaire informe respectueusement ses amis et le public, que ce magnifique établissement ayant été réparé avec le plus grand soin et tout le goût possible, sera ouvert tout l'hiver—Les bals auront lieu régulièrement les lundis mercredis, jeudis et samedis.

L'orchestre sera composé des meilleurs artistes de la ville, et rien ne sera négligé pour rendre les réunions les plus agréables possible. La police y sera active et l'ordre le plus sévère sera requis. SALVADOR VIOSCA, propriétaire. WHITLOCK, directeur.

N. B.—On trouvera réuni à cet établissement un café contenant des liqueurs et vins de premier choix ainsi qu'un restaurant pourvu des friandises les plus agréables. 16 oct—☞

WHITE-HALL,
No. 44, RUE ST-LOUIS,
SALON D'HUITRES, CAFE, &c., &c.

NOUS allons ouvrir le 1er décembre, dans la rue St-Louis, en face de la Bourse, un établissement dont le besoin se faisait sentir dans les limites de la Premiere Municipalité.

Nous avons fait construire un salon réunissant en même temps un café et un établissement pour la consommation des huitres.

Dans les dispositions que nous avons prises pour flatter les goûts du public, nous n'avons épargné aucune dépense, ni négligé aucune mesure qui tendrait à donner un cachet de supériorité à notre établissement sur tous ceux de ce genre à la Nouvelle-Orleans.

Un homme d'une expérience reconnue est attaché à notre salon pour se procurer les meilleures huitres qu'il sera possible d'obtenir, et les liqueurs de la bar seront toujours du meilleur choix. Nous maintiendrons dans notre établissement le plus strict décorum et nous tacherons d'en faire un lieu de rendez vous agréable pendant les longues soirées d'hiver.

Une magnifique salle de billard est attachée à la maison. Notre salon sera richement décoré, splendidement éclairé et les travaux que nous y ferons exécuter [illegible] première merite, lui donnera une apparence flatteuse. 24 nov ☞ S. VIOSCA & Co.

Bureau de la Compagnie du Canal de Barataria et Lafourche.
No 9, rue Bourbon.

AVIS est par le présent donné aux actionnaires, que l'élection annuelle de cinq Directeurs pour servir pendant l'année courante, aura lieu au bureau de la Compagnie, lundi, 3 juin, prochain, de 10 heures à 2 heures A. M. 7mai—3peem G. MAY, Secrétaire.

P. CHARLES CUVELLIER,
AVOCAT, NOTAIRE-PUBLIC.
8 mai *Bureau, No. 174, rue Royale.*

HORATIO DAVIS,
Notaire Public, rue St-Charles,
Sous l'hôtel St Charles, près la rue Commune.

J. MAGNE,
AVOCAT,
A son Bureau 83, rue de Chartres.

LES soussignés se sont associés pour exercer ensemble la profession d'avocat
M. M. COHEN,
DAVID C. LABATT,
22 Exchange Place, vis-à-vis
24 juil—1e le Bureau de la Poste.

D. BORNIO Jr.,
MARCHAND COMMISSIONNAIRE ET IMPORTEUR DE CIGARES, TABAC ET CAFÉ de la Havane.
6 avril Rue Gravier, No 34.

V. TARDÉ, COURTIER.
VENTE et ACHAT de toutes espèces de Marchandises
Et PRETS D'ARGENT.
185, rue Conti, entre Bourgogne et Rampart. 12mars—1lerjuil

LANGUE ANGLAISE.
SYSTEME ORAL.

J. S. DE PALOS, professeur d'*Anglais Français* et *Espagnol*, au Passage de la Bourse, tout près de la rue de Douane, tien ses classes depuis 9 heures du matin jusqu'à 1 heure de l'après-midi; et depuis 5 heures du soir jusqu'à 9. Son système d'enseignement étant bien connu dans cette ville depuis douze ans, les personnes qui désirent parler en très peu de temps les deux langues, feraient bien de ne pas en négliger la meilleure occasion. 25 fev—3m

GRANDE REDUCTION SUR LES ORGANDIS ET JACONATS FRANCAIS.
M. R. HAGGERTY & Bro.
No 58, rue du Canal.

SOLLICITENT respectueusement l'attention de dames à la très-grande reduction des prix, sur les marchandises suivantes:

Organdis et balzorines imprimés, riches, réduits de 50 à 30 cents.

Les plus belles qualités de jaconats français réduits de 37 1/2 cents à 25 cents.

Nous offrons également les marchandises ci-près, qui viennent d'arriver, à des prix considérablement réduits.

BAS DE COTON ANGLAIS.
500 douzaines bas de coton, faits à Londres, pour dames et demoiselles.
800 douzaines chaussettes anglaises, pour hommes et garçons;

Toile à chemises, d'Irlande, toile à traversine, toile à draps 6/4, 8/4, 10/4 et 12/4; Platilles, Bretagnes, Creas, Morlaix, Toile de Paris, Damassés, Diaprés toile à table, serviettes, linges de table, rideaux en mousseline et dentelles, brin à moustiquaire, robinet 12/4, mousseline brochés et unis.

Le plus vaste assortiment de Barèges, Tissus, Grenadines, Albarines et autres articles pour habillements de dames; le tout des dernières modes et ce qu'il y a de mieux assorti en ville. 1av ☞ m.

Graines fraîches de jardinage
Garanties de la récolte de 1849.

RECUS par la barque Arthur, de Philadelphie, un grand assortiment de graines fraîches de jardinage:

Betteraves, Haricots, Choux, Choufleurs, Céleri, Carrottes, Cresson, Concombres, Laitues, Melons musqués, Melons d'eau, Moutarde, Oignons, Pois, Poivre, Persil, Giraumons, Radis, Epinards, Squash, Roquette, Tomates, Navets,

Les prix pour les jardiniers sont largement réduits. Les acheteurs sont priés de venir examiner ces marchandises avant d'acheter ailleurs. 9 avril WM DINN, agent, 20 Canal, Nouvelles bâtisse de la Levée

LIQUIDATION.

LA société existant sous la raison de commerce de Tassain frères, devant être dissoute à la fin d'aout prochain, les soussignés préviennent les dames de la Nouvelle-Orléans et de la campagne et le public en général, qu'à partir de ce jour ils vendent tout leur stock de marchandises à 25 pour cent au dessous de prix coutant, se composant d'un grand assortiment de marchandises françaises, très convenables pour la saison, [illegible] TASSAIN FRERES, Encoignure Dauphine et Canal et encoignure Camp et Julia.

P. S. Toutes les personnes qui doivent à la dite société sont priées de venir régler leur compte dans le plus bref délai.

[illegible]